



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 24 mai 2017

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation Territoriale de Metz

La responsable de l'unité police de l'eau

à

Affaire suivie par Antoine SCHWARTZ
antoine.schwartzr@moselle.gouv.fr
03 87 28 30 87

Monsieur le Maire
Mairie
32 rue du Village
57450 FARSCHVILLER

Objet : Dossier de déclaration concernant les travaux de drainage sur les communes de FARSCHVILLER et LOUPERSHOUSE

Réf : AS/SGMS

P.J : 1 copie du récépissé de déclaration
1 copie du courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Le projet de travaux de drainage agricole sur les bans communaux de FARSCHVILLER et LOUPERSHOUSE.**

Ce dossier a été déposé par :

Monsieur Maurice SCHARFF
GAEC de la Ferme St Jean
57450 FARSCHVILLER

Je vous transmets, sous pli, pour information :

- une copie du récépissé de déclaration n°57- 2017 - 00034
- une copie du courrier de notification du pétitionnaire.

Le dossier de déclaration des travaux de drainage peut être consulté auprès du service chargé de la police de l'eau à la Délégation Territoriale de Sarreguemines.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de **un mois** minimum, copie du récépissé de déclaration.

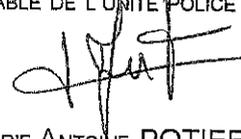


A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Copie transmise pour information :

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU



VALÉRIE ANTOINE POTIER